

# L'OPINION PUBLIQUE

Journal Hebdomadaire Illustré

Abonnement, payable d'avance : Un an, \$3.—États-Unis, \$3.50.  
Tout semestre commencé se paie en entier.  
On ne se désabonne qu'au bureau du journal, et il faut donner au moins quinze jours d'avis.

Vol. XII.

No. 10.

Prix du numéro, 7 centins.—Annonces, laligne, 10 centins.  
Toute communication doit être affranchie.  
Les remises d'argent doivent se faire par lettres enregistrees ou par bons sur la poste.

JEUDI, 10 MARS 1881

## AVIS IMPORTANTS

*L'Opinion Publique* est imprimée et publiée tous les jeudis par la COMPAGNIE DE LITHOGRAPHIE BURLAND (limitée), à ses bureaux, Nos. 5 et 7, rue Bleury, Montréal.

Le prix d'abonnement pour ceux qui paient d'avance, est de TROIS PIASTRES par année pour le Canada et TROIS PIASTRES ET DEMIE pour les États-Unis; mais on exige de ceux qui ne se conforment pas à cette règle \$3.25 par année s'ils ne paient qu'au bout de trois mois, et \$3.50 s'ils ne règlent qu'à la fin de l'année.

Les lettres d'abonnements ou traitant d'autres affaires doivent être adressées à G.-B. BURLAND, Gérant, ou : "Au Gérant de *L'Opinion Publique*, Montréal."

Adresser les correspondances littéraires : "Au Rédacteur de *L'Opinion Publique*, Montréal."

Si une réponse est demandée, il faut envoyer une estampille pour en payer le port.

Lorsqu'on veut obtenir des exemplaires extra du journal, le prix de ces exemplaires, en estampilles ou autres valeurs, doit accompagner la demande.

Nos abonnés à Montréal sont priés de nous faire connaître toute irrégularité dans le service du journal.

## LES HOMMES DE 37-38

DE LORIMIER — SES DERNIERS JOURS

Lettre écrite par de Lorimier à un ami qui avait montré beaucoup de bienveillance et d'égards à sa femme et à ses enfants durant son emprisonnement.

Montréal, Prison-Neuve, 14 février }  
1837, 10 heures a.m.

Cher monsieur et estimable ami,

Vous et votre femme m'avez témoigné tant de bienveillance pendant ma cruelle captivité, que je me sens très obligé envers vous. Ce que je ne pourrai surtout oublier même au-delà de la tombe, c'est votre bonté pour ma malheureuse femme et mon fils chéri. Veuillez accepter mes plus sincères remerciements. Dans quelques jours je ne serai plus ! Mais je me flatte que j'emporterai avec moi dans l'autre vie un cœur que l'ingratitude n'aura jamais souillé. Vous avez été pour moi un ami véritable et dévoué, et vous avez généreusement assisté la femme éplorée d'un homme qui souffre dans les cachots pour la cause de la liberté de son pays. Puisse le Dieu tout-puissant vous récompenser comme vous le méritez et vous accorder ses bénédictions et sa protection ! Mon dernier soupir sera pour ma patrie, pour ma femme et mes enfants et les bonnes âmes qui les ont secourus dans leur malheur. Si dans le monde des esprits il m'est donné de voir vos mérites et votre bonté envers des orphelins, j'offrirai pour vous au roi du Ciel, les prières les plus ardentes.

Assurez votre belle-sœur et sa charmante fille de ma plus tendre amitié. Soyez heureux, vous et votre femme ; c'est le vœu d'une âme malheureuse mais patriotique qui, dans quelques heures, défilera les tortures des tyrans anglais et ira

dans l'éternelle demeure des justes où les tyrans ne sont jamais admis.

Adieu pour toujours ! Prenez courage ; notre pays sera délivré du joug de l'Angleterre. Vous verrez cela, mais moi !.....

Adieu encore une fois pour toujours ! Je ferme cette lettre. Gardez-la comme souvenir.

CHEVALIER DE LORIMIER.

Lettre écrite par de Lorimier le jour de son exécution à une dame qui lui avait demandé d'écrire dans son album quelques lignes qu'elle garderait comme souvenir.

Montréal, Prison-Neuve, 15 février }  
1839, 5 heures a.m.

Vous voulez, madame, que j'écrive un mot dans votre album. Que puis-je écrire, je vous le demande ? Vais-je abandonner mon âme à des sentiments de regret, à de tristes pensées ? Vous direz que ces sentiments ne sont pas dignes d'un homme qui meurt pour la liberté de son pays. Vous dirai-je, pour vous attendre, tout ce que j'ai souffert dans mon cachot depuis que je suis tombé dans les mains de mes cruels ennemis ? Ce serait, comme je viens de le dire, peu digne de la position que j'occupe devant le monde. Vous m'avez visité dans ces noirs cachots où les rayons du soleil sont inconnus aux pauvres victimes de la tyrannie anglaise. Il n'est pas nécessaire de parler ni d'écrire pour faire comprendre l'état le plus misérable auquel la nature humaine puisse être réduite. Vous dirai-je tout le respect que j'ai pour vous, quand vous en avez eu tant de preuves ? Cependant, ce serait honteux de ma part de ne pas me rendre à vos désirs. Permettez-moi alors, madame, de vous demander une grande faveur, c'est de garder une place pour moi dans vos pensées, après que l'heure du sacrifice sera passée. Quand je serai parti, vous vivrez encore. Dans quatre heures, je mourrai sur l'échafaud érigé par les ennemis de notre chère patrie. Oh ! quels mots enchanteurs je viens de prononcer !—Ma patrie ! O ma patrie ! à toi j'offre mon sang comme le plus grand et le dernier des sacrifices que je puisse faire pour te délivrer du joug odieux de tes traîtres ennemis. Puisse le Tout-Puissant agréer mon sanglant sacrifice ! Vous verrez des jours meilleurs. Cette conviction intime et l'espoir que vous, madame, votre mari et tous mes amis, penserez quelquefois à moi, quand je ne serai plus, seront pour moi une source de consolation et de force dans les dernières tortures de l'agonie. La grande cause pour laquelle je suis à la veille de mourir, triomphera.

Adieu, madame ! Soyez heureuse ainsi que votre mari, vous le méritez tous deux. C'est le vœu d'un homme qui, dans quelques heures, aura sacrifié sa vie au salut de sa malheureuse patrie et à la liberté qu'il préfère à la vie. Je vous le dis encore une fois, adieu, madame.

Votre malheureux mais sincère ami,

CHEVALIER DE LORIMIER.

De Lorimier avait eu pour compagnon de cellule dans les premiers temps de son emprisonnement le Dr Brien. Brien avait pris part au soulèvement de Beauharnois, mais il n'avait pas l'âme des Cardinal, des Duquet et des de Lorimier. C'était un homme à l'esprit distingué, mais au cœur froid. Pour échapper à l'échafaud, il fit des révélations importantes qui compromirent les chefs patriotes plus que les témoignages qui furent rendus contre eux.

Nous publions la déclaration qu'il mit entre les mains des autorités et qui fut plus tard publiée dans les journaux anglais. De Lorimier, ne sachant pas ce qui s'était passé, incapable d'ailleurs de croire à la trahison d'un ami, était sensible aux marques d'affection que Brien lui avait données, et lorsqu'après sa condamnation il apprit que Brien avait demandé qu'on qu'on le mit dans une autre cellule, il attribua à la sensibilité ce qui n'était que le résultat du remords. Il lui écrivit donc à son ancien compagnon de cellule la touchante lettre qui suit :

Montréal, Prison-Neuve, 15 février }  
1839, 6 heures a.m.

Mou cher Brien,

Il faut que vous quitte ; le glas de la mort m'appelle sur l'échafaud. Le sort en est jeté ; il faut que je meure. Gardez la mémoire d'un ami fidèle. Je vous souhaite, si on vous épargne, de vivre longtemps et d'être heureux. Vous avez été mon compagnon dans les cachots ; nous avons habité la même cellule, nous avons longtemps partagé le même lit. Vous avez toujours été empressé à me donner les consolations dont j'avais tant besoin. Je vous en remercie ; le ciel vous récompensera de votre charité chrétienne.

Avant de mourir, je prie Dieu de vous accorder une vie longue et heureuse. Vous direz à mes amis comment je suis mort, vous leur direz que l'échafaud qui me fait perdre la vie ne m'enlève pas mon courage.

Adieu, cher ami, adieu.

CHEVALIER DE LORIMIER.

La plupart des lettres qui précèdent n'ont jamais été publiées dans le pays. Nous les avons tirées du *Northern Journal*, publié à Swanton, en 1839, par des Canadiens réfugiés aux États-Unis, et que M. Delile, de Québec, a bien voulu nous prêter. Plusieurs avaient été remises à ce journal par M. Chamilly de Lorimier, frère de notre héros, et père des MM. de Lorimier, avocats de Montréal.

Nous avons pensé que le meilleur moyen de faire connaître le patriotisme, le dévouement et la grandeur d'âme de Chevalier de Lorimier, était de publier ces lettres émouvantes—ces reliques glorieuses qu'on devrait garder comme des trésors.

L'histoire honore ceux qui sont morts pour la liberté de leur patrie, elle recueille leurs dernières paroles, leurs derniers soupirs, offre tout ce qu'ils ont dit et fait à l'admiration des générations futures. Eh bien ! les lettres de Chevalier de Lorimier prouvent que jamais cœur plus tendre, plus dévoué, plus admirable, ne battit dans une poitrine de patriote, que jamais victime ne fut plus pure, plus digne de la reconnaissance d'un peuple.

De Lorimier est mort consolé par la pensée que Dieu et les hommes lui tiendraient compte de son sacrifice. Dieu l'a déjà récompensé, et l'histoire dira, nous en sommes sûr, qu'il a eu raison d'espérer que son souvenir ne s'effacerait jamais de la mémoire de ses compatriotes.

De Lorimier avait adressé au gouverneur Colborne une requête lui demandant de retarder de quelques jours l'exécution de sa sentence afin de lui permettre de régler certaines affaires importantes qui lui avaient été confiées en sa qualité de

notaire. Il disait dans cette requête que plusieurs riches familles avaient mis entre ses mains l'avenir de leur fortune et qu'il ne voulait pas mourir sans justifier la confiance qu'elles avaient mise en lui.

"Ce n'est pas un pardon que je de mande, disait-il, je sais que je ne puis y compter, c'est un répit, un délai de quelques jours. J'ai fait le sacrifice de ma vie, j'ai ma paix avec mon créateur et je suis prêt à paraître devant mon Dieu. Mais averti hier seulement que je n'avais plus que trois jours à vivre, je n'ai pas le temps de régler ces affaires, et cette pensée est la seule qui trouble ma conscience et mon esprit. Que Votre Excellence remette au jour qu'il lui plaira l'exécution de ma sentence et je mourrai content et convaincu que je pars pour un monde meilleur où la tyrannie n'est pas connue."

Madame de Lorimier avait, elle aussi, adressé au farouche gouverneur une requête à laquelle il ne répondit pas. Elle disait dans cette requête écrite en termes touchants, que l'affection qu'elle portait à son mari infortuné et l'intérêt de ses trois pauvres petits enfants, dont l'aîné n'avait que quatre ans, l'engageait à s'adresser à Son Excellence pour implorer sa pitié et sa miséricorde.

"Votre Requérante, disait-elle, n'avait pour vivre et supporter ses pauvres petits enfants que le produit du travail et de la profession de leur père ; elle ne peut sans la plus grande anxiété penser au moment fatal où elle sera laissée seule sans aucun moyens d'existence. Votre requérante n'a pas l'intention de faire l'éloge des vertus de son mari, de parler des services que sa famille a rendus au gouvernement anglais pendant longtemps ; c'est comme épouse et comme mère qu'elle s'adresse à Votre Excellence, au moment où elle est menacée de perdre celui pour lequel elle a une affection dont ses paroles ne peuvent donner une idée."

De Lorimier écrivit plusieurs lettres dans les derniers jours de sa vie à sa femme, à son frère et à ses amis. Toutes ces lettres respirent les sentiments les plus profonds de foi et de patriotisme, de tendresse et d'amitié, et portent l'empreinte de l'esprit le plus droit, le plus délicat, d'un caractère admirable. C'était un cœur de patriote, une nature de héros, où les vertus mâles du citoyen se joignaient à la sensibilité du père de famille le plus dévoué, de l'époux le plus tendre.

Ayant appris qu'un de ses amis avait préparé pour ses restes mortels une tombe dans un endroit du cim tière qui lui appartenait, il lui écrivit :

Prison de Montréal, }  
15 février 1839, à 4h. }

MON CHER AMI.—Je n'ai plus que quelques instants à vivre ; dans cinq heures je monterai sur l'échafaud. J'ai encore un devoir précieux à remplir, c'est celui de la reconnaissance. Je suis plus calme que jamais. La seule chose qui m'attriste est de laisser ma famille dénuée de tout. Pourquoi me plaindre pour moi personnellement de ce qui arrive ; mon pays me connaît, et j'ai la consolation en mourant de savoir que j'ai l'estime et l'approbation de mes compatriotes. Cette pensée remplit mon cœur de joie. On me condamne à mourir sur l'échafaud, mais mourir d'une